

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 184

Artikel: Etat civil : Porrentruy
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285463>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le pouce ; et tous, pour assaisonner le mets, demandent leur gros sel au cuisinier, et l'écrasent sur le banc, devant eux, ou entre les jambes.

La soupe, en général se mange en dernier lieu ; c'est un trait particulier aux matelots. Ils gardent pour la fin ce qu'ils aiment le plus, et qui a le plus d'étoffe pour leurs appétits robustes. Tandis qu'ils sont tous à manger leur premier plat, l'un d'eux, d'une mine solennelle retardant son propre repas, découpe de larges tranches de pain, et les amasse en grand nombre : d'où lui vient cet air sérieux, d'officier ? C'est qu'il trempe la soupe. C'est lui qui la servira, à mesure qu'on lui tiendra les assiettes, armé de sa large louche, vraie cuiller à pot, celle-là, et qui sent la campagne, non la marmite étroite des villes. Rien ne se perd de la soupe : chaque assiette est torchée avec le pain, et quand l'étoffe y passe ensuite, il ne lui reste pas grand' chose à essuyer. Lui pourtant, qui l'a trempée, reçoit des compliments lorsque la soupe est bonne.

Incidents de la journée, les manœuvres, le temps, l'endroit où l'on mouille : voilà les causeries. Ceux qui ne s'aiment point se mesurent de quelques paroles, assez rares. Là, ils sont libres. Ils font du bruit. Souvent, de l'arrière, le commandant les entend crier, rire ; le bruissement des voix lui parvient, et il sait quand ils sont contents. Après un bon dîner, ils chantent. Le musicien de la bande prend un mauvais accordéon, et joue tous les airs de binou, et toutes les romances qu'il sait. Il ne se lasse pas et n'arrive pas à lasser les autres.

Il y a aussi le beau chanteur, en général un mécanicien, qui entonne le couplet sentimental ; tous reprennent le refrain, et souvent, ce fredon qui sent la ville lointaine, fait un singulier effet sur ces lèvres honnêtes.

Cependant le repas a pris fin. On ramasse les plats. On met le poste en ordre : on viede à ce que tout soit propre. La plupart fument la pipe. Les propos perdent de leur entrain. Les hommes qui ont des permissions se chargent pour aller à terre ; ils ont bientôt fait. Et ceux qui ne sont pas de quart crochent leur hamac, pour enfin dormir.

La nuit. Le factionnaire est sur le pont... Un fanal, suspendu au haut de l'échelle, éclaire vaguement l'entrée du poste. Tout le fond est plongé dans l'obscurité. Quel calme là-dessous !... Je me rappelle les fermes dans la lande, quand la lumière est éteinte et qu'il pleut.

Une odeur forte d'étable humaine, l'atmosphère pesante des salles d'escrime. Les hamacs sont crochés à de bouts de chaîne, qui pendent du plafond à travers le poste. Les hommes dorment, de quel profond sommeil ! Les ronflements sonores roulement en mesure. Les larges respirations se soulèvent, rythmiques et assurées comme le souffle des machines. Sous les deux couvertures qui garnissent le matelas, les hommes allongés sont pareils à des momies ; la tête sort seule du long fuseau suspendu. La bouche ouverte, le front levé les matelots dorment, comme des grands enfants.

Pas d'autre bruit que l'eau, le léger clapotis de l'eau contre la coque, ou de la pluie sur le pont. Un murmure de vent se glisse par les portes... La nuit, le sommeil et la mer.

Poignée de recettes

Culture sans terre. — On sait que les fleurs vivent et se comportent parfaitement dans la mousse et que, même dans cette mousse, des arbres fruitiers vivent et donnent leurs fruits, exactement comme s'ils étaient plantés en plein jardin.

Si extraordinaire que le fait puisse paraître à première vue, il n'y a dans ce mode de culture qu'une imitation des exemples fréquents que nous donne la nature. C'est surtout depuis 1876 qu'on s'occupe de la culture dans la mousse, qui nous permet d'avoir dans les appartements, sur nos fenêtres, des corbeilles légères facilement transportables, toujours propres, et dans lesquelles nous pouvons planter des giroflées, des pensées, des pâquerettes, des juliennes, etc. ; des plantes grimpantes ; les plantes condimentaires servant à la cuisine, comme cerfeuil et persil frisé ; des pieds de fraisiers qui se chargeront de fruits et enfin, sur les balcons, des arbres fruitiers que vous pourrez plus tard placer sur la table.

Deux sortes de mousse sont employées en pareil cas. *L'hypnum abietinum* et le *sphagnum palustre*.

Les cure-dents. — Le cure-dents en métal est toujours dangereux ; il fait éclater l'email et détermine des caries.

Le cure-dent en plume vaut mieux ; mais sa trop grande flexibilité le rend souvent impuissant. Employez des cure-dents en bois ; on en fait avec du bois d'oranger ou de citronnier, qui sont absolument délicieux.

Le carbure de calcium contre le phylloxéra. — La Revue du syndicat départemental du Puy-de-Dôme donne l'information suivante :

M. Vassilière, professeur départemental de la Gironde, a obtenu depuis trois ans de très bons résultats de l'emploi du carbure de calcium contre le phylloxéra. Il est dès maintenant établi que ce produit est préférable au sulfure de carbone, car son efficacité contre l'insecte est plus certaine et son maniement n'offre aucun danger. On peut, en outre, l'employer à n'importe quelle époque de l'année, et son prix est de beaucoup inférieur à celui du sulfure.

Ce n'est pas du carbure pur que l'on emploie, mais seulement les résidus de la fabrication du carbure qui se vendent, sous forme de petits grains, au prix de 10 francs les 100 kilos. On en met environ 500 kilos par hectare, en les déposant dans le sol, au fond de trous de 0 m, 20 de profondeur, faits avec un pieu quelconque. La dose à verser dans chaque trou est réglée par une petite mesurette. Ainsi enterré, ce résidu de carbure dégage des vapeurs d'hydrogène phosphore qui tuent le phylloxéra, et en même temps des vapeurs ammoniacales qui fertilisent le sol.

Ce nouveau mode de traitement se généralise dans la région et ne tardera sans doute pas à remplacer complètement partout ailleurs le sulfure de carbone.

La Société Acétylène-Porrentruy, offre de se résidu à bon prix.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

C'était bin fay ! In aivare paysain de C. était allay in djudi à mairtie de Porraintru. Ay iayvay djé à moins douz mois qu'ay l'était malaitte ay peu qu'ay l'airat consultay in médecine, si le médecin ne cötay ran. Ci djo li ay rencontré par hasard le Docteur D. qu'ay cognéchay bin. Ay se musé : Aitends, i veu iy-demainday co qu'ay me faray pare po me revoiri, ay ne veut ran me demainday. Le docteur prou malin, voyé le truc ay peu dié en ci paysain : Ay fâ in pô vois co qu'ay vûs manque : Voyons ! Franmay les œufs, ay peu tiré lai langue taint que vos porrait. Le paysain de franmay les œufs ay peu de tiré enne chemelle qu'an airait poû servi po enne pâle de fo.

Tchu colli le docteur s'esquive, ay piainte lison client. — Les dgens di mairtie, en voyant c'timbécile dain enne tâle poche-ture, païtchainnent d'in éclat de rire. Mon paysain ouvrâré les œufs, ne voyé pu de docteur ay peu se sâvé to capout. Ay comprangné lai leçon. Ay l'alé le mainme djo consultay in âtre médecin, I ne saipe se mi-tenaint ay lâ revoiri. I le crais.

Stu que n'dape de bôs.

Ça et là

Enchères de montres. — Dans une récente enchère d'objets d'art et de luxe, à Paris, furent vendus :

Une montre du 17^{me} siècle, boîtier extérieur en cuir avec clous or et la boîte intérieure en cristal de roche à fr. 2501 ; une montre de la même époque, la boîte en or et en agate à fr. 1720 ; une montre dont la boîte représente Rébecca et Eliézer en costume Louis XIV à fr. 1520 ; une montre du 18^{me} siècle sur bague or avec brillants fr. 2250 ; une montre avec boîte double, 18^{me} siècle mouvement anglais fr. 2550 ; une montre de Lenoir, Paris, style Louis XV, fr. 1580 ; une montre, 18^{me} siècle, de Le Roy à Paris, fr. 1040.

Inutile d'ajouter que la baisse des prix ne s'est pas encore fait sentir sur ces art cles !

Etat civil

PORRENTRUY

Mois de Juin 1901.

Naissances.

Du 4. Marchino Marc-Jean-Baptiste, fils de Pierre, menuisier, de Mollia, province de Novarre (Italie) et de Marthe née Bello. — Du 7. Gross Albert-Charles-Marie, fils d'Albert, journalier de Porrentruy et de Marie née Kilcher. — Du 7 Roth Marie, fille de Joseph, cultivateur de Florimont, et de Catherine née Klopfenstein. — Du 8. Voisard Joseph-François-Victor, fils de Georges, horloger de Fontenais, et de Maria née Vallat. — Du 9. Poncini Enrico-Augusto, fils de François, fonctionnaire aux douanes, de Ascona (Tessin) et de Annette née Franzoni. — Du 12. Nicol Henri-Emile, fils d'Emile, cordonnier, de Porrentruy, et de Mathilde, née Gassmann. — Du 14. Erard Robert-Emile, fils

de Rodolphe-Célestin, horloger, de Montfaverger et de Marie-Alice née Abitzer. — Du 14. Zingg Henri, fils de Samuel, horloger, de Busswyl, et de Julia née Scheidegger. — Du 15. Richard, Yvonne-Eugénie, fille de Jules-Henri, horloger, de Lac ou Villers, départ. du Doubs (France) et de Marie-Catherine-Julie née Schaffer. — Du 17. Arnaboldi, Marguerite-Christine, fille d'Ernest graveur, de Albate, province de Côme (Italie), et de Jeanne née Hirschi. — Du 17. Gindrat François, fils d'Henri, marchand de journaux, de Tramelan-dessus et de Marie Eschmann née L'hoste. — Du 17. Hennin, Eugène-Jacques-Marie, fils d'Alfred, facteur, de Vendlincourt, et de Laure-Julie née Biétry. — Du 18. Reiser, Georges-Louis, fils de Joseph, journalier, de Charmoille, et de Cécile née Groff. — Du 19. Bouellat Léonie-Louise-Elisabeth, fille de Simon, mécanicien, de Courtelevant, et de Louise-Adèle née Farine. — Du 24. Schneeberger Emile-César, fils d'Emile, employé au J.-S., de Orpund, et de Julie née Petit. — Du 25. Amweg, Marie-Louise, fille de Constant, adoucisseur, de Vendlincourt, et de Marie-Adèle née Maître. — Du 27. Béchir, Justin, journalier de Courchavon, et de Louise-Marie née Voyat. — Du 27. Viatte, François-Marie-Charles-Auguste, fils de Germain docteur en médecine, de Saignelégier et des Bois et de Marie-Angélique née Joos. Du 57. Buchwalder, Marie-Louise, fille de Joseph, employé au gaz, de Bure, et de Elisabeth-Marie-Joséphine née Nicol. — Du 30. Metthée, Renée-Marianne, fille de Jules, fabricant d'horlogerie de Bonfol et de Mathilde née Maquat. — Du 30. Meyer Roger-Louis, fils de Joseph, geôlier, de Asuel et de Marie née Moine.

Mariages.

Du 1^{er}. Montangero, François-Jacques, cordonnier, de Curino (Italie) et Pellaton Sophie, horlogère, de Travers et Chaux-du-Milieu. — Du 1^{er}. Schilt, Justin-Ulysse, guillocheur, de Dampierre et Badet Anna-Eugénie, de Freigécourt. — Du 10. Feldmeier Jacques, entrepreneur, de Epiquerez, et L'hoste Marie-Anna-Julie de Porrentruy. — Du 15. Gassmann Joseph, menuisier de Charmoille et Nicol-Constance-Marie-Rosine, servante, de Porrentruy. — Du 18. Mutter Wilhelm, boucher, de Haagen (Duché de Bade) et Braun Jeanne-Marie-Françoise de Porrentruy.

Décès.

Du 7. Cattin Louis, horloger, de Cornol, né en 1843. — Du 9. Froidevaux, Edmée-Hélène-Marie, fille d'Elie et de Sophie née Froidevaux de Muriaux, née en 1900. — Du 13. Renaud Florentine, de Valentignez, née en 1830. — Du 17. Schmidler Marie, de Zell sur Hamersbach, (duché de Bade), née 1822. — Du 22 Jobin Arnold, doreur des Bois, née en 1861. — Du 28. Billeux Catherine née Badet, journalière de Freigécourt, née en 1847. Du 29. Brest Christine, de Indevillers (Doubs) née en 1825. — Du 29. Theurillat Augustin, horloger, de St-Brais, né en 1840.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 182 du *Pays du Dimanche* :

714. ANAGRAMME.

Pic de la Mirandole.

715. SURNOMS.

1^{er} — *L'Athée du Roi*. — La Mettrie.
2^{er} — *Le Malade de la Reine*. — Scarron.
3^{er} — *Le Fléau des Rois*. — L'Arétin.

716. LANGAGE FRANÇAIS.

LE BARREAU.

Dans l'ancien Parlement de Paris, une barre

de fer séparait les juges des avocats, des plaigneurs ou des accusés. Le banc des avocats, placé derrière la barre, était appelé le *Barreau*. Pour plaider ou pour répondre aux interrogations des juges, on comparaissait à la barre.

717. MOTS EN TRIANGLE.

A N I M A L E S
N O M I N A L
I M I T E S
M I T E S
A N E S
L A S
E L
S

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville ; Un admirateur de la lettre de Léon XIII aux congrégations françaises ; Vérité vaut mieux que lâcheté ; Diogène à Porrentruy ; L'épreuve fait retourner à Dieu, l'abondance et les jouissances mondaines en éloignent, Delémont.

722. MÉTAGRAMME.

Je marche sur cinq pieds et tu sauras, lecteur, Que c'est moi le premier qu'on offre au visiteur ; Change deux fois ma tête et je deviendrai ville, Ou quelque appât caché par une main habile.

723. MOT CARRÉ.

Composer un *Mot carré* sur :

REGRET.

X X X X X X X
X X X X X X X
X X X X X X X
X X X X X X X
X X X X X X X
X X X X X X X

724. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Ce cabot est taré et puni de ces dames.

N° 2. — Denise : Rien taire et laisser rire.

N° 3. — Le Canon traversera le fer.

N° 4. — On ne sonne bien pour rien.

N° 5. — Porté la tête, fort le velin.

N° 6. — Lire et taire sont doux

725. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-après par les lettres suivantes de manière à former en croix les nom et prénom d'une femme célèbre, remarquable par

sa beauté et son esprit, mais réprouvée par ses désordres et ses crimes.

a, e, e, i, o, u, b, c, c, g, l, r.

X

X

X X X X X X X

X

X

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 23 courant.

Publications officielles

Mises au concours

La place de cantonnier depuis le moulin des Roches, en amont de Courrendlin, jusqu'à Roches (780 fr. de traitement). S'inscrire jusqu'au 20 juillet au secrétariat de Préfecture à Moutier.

La construction à St-Ursanne d'une salle d'asile. Plans et devis sont déposés chez M. le maire Hubler. Les soumissions sont à envoyer jusqu'au 20 juillet.

Convocations d'assemblées.

Movelier. — Assemblée paroissiale le 14 après l'office pour nommer la commission d'inhumation.

Epanvillers. — Le 14 à 2 h. pour passer les comptes, nommer un conseiller et s'occuper des fontaines, etc.

Saignelégier. — Assemblée paroissiale le 14 après l'office pour passer les comptes, s'occuper d'une transaction, etc.

Montignez. — Assemblée bourgeoise le 21 à 2 1/2 h. pour recevoir un nouveau bourgeois.

Assemblée communale, immédiatement après, pour décider si la commune veut faire de nouvelles recherches pour l'eau.

Grandval. — Le jeudi 18 à 8 1/2 h. du soir, pour s'occuper de la construction d'une fabrique d'horlogerie et du traitement de l'instituteur.

Atté. — Le 21 à 12 1/2 h. pour décider si les classes de M^{es} Christe et Rebetez seront mises au concours et fixer le traitement du préposé à la tenue des registres d'impôt.

Cote de l'argent

du 10 juillet 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 103. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 105. — le kilo.

Editeur-imprimeur : G. Moritz, gérant.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de Juin 1901.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chaufrage	Recettes
											Fr. Ct.
Buchwalder	—	4	—	—	—	18	16	8	—	—	95 —
Courbat	—	4	—	2	1	20	10	5	—	—	104 —
Oser	—	2	—	2	—	13	11	9	—	—	78 50
Grimler Th. Vve.	—	1	2	—	—	9	8	2	—	—	52 50
Grédy P.	—	1	1	—	—	6	8	2	—	—	41 —
Pinaton E.	—	5	—	1	—	21	20	6	1	—	120 50
Voillat Gust.	—	3	—	2	—	13	11	1	—	—	77 50
Scherrer E.	—	2	2	2	—	14	9	5	—	—	86 —
Grimler Paul	—	2	2	3	—	19	13	4	1	—	108 50
Charles Schick	—	—	4	6	—	10	—	—	—	—	85 —
<i>Particuliers</i>											
P. Maître	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1 —
Total	—	24	11	18	1	143	106	42	3	—	849 50